

Compagnie des Archers Senons
Aurelien SCHAEFFNER
12 rue du Pont Bruant
89100 SENS
Tél: 06.82.52.60.91
Internet: compagniedesarcherssenons@gmail.com
Site: <http://www.archers-senons.fr/>

**Assemblée Générale Ordinaire du 25 Janvier 2025 à Sens de la Compagnie
des Archers Senons.**



Le 28/01/2025 à SENS

Assemblée Générale Ordinaire

Compagnie des Archers Sénons

2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq janvier à 19 heures, les licenciés de l'Association se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire à la salle Plénière du Complexe Sportif Roger Breton à Sens, sur invitation envoyée par voie électronique** pour suivre l'ordre du jour. Il est dressé une **feuille de présence émargée** par les licenciés à leur entrée en salle.

La séance est présidée par Monsieur SCHAFFNER Aurelien en sa qualité de Président.

Monsieur MANDAGOT Michel et monsieur KLEPAC Alain sont désignés comme **scrutateurs** et acceptent leurs fonctions.

Monsieur **ARROBAS Clément** est nommé secrétaire de séance.

Sur **67 licenciés au 24 Janvier 2025 22 présents et 7 pouvoirs:**
22 électeurs présents.

2 pouvoirs mineurs représentant les jeunes de moins de 16 ans (art.10)

5 pouvoirs adultes.

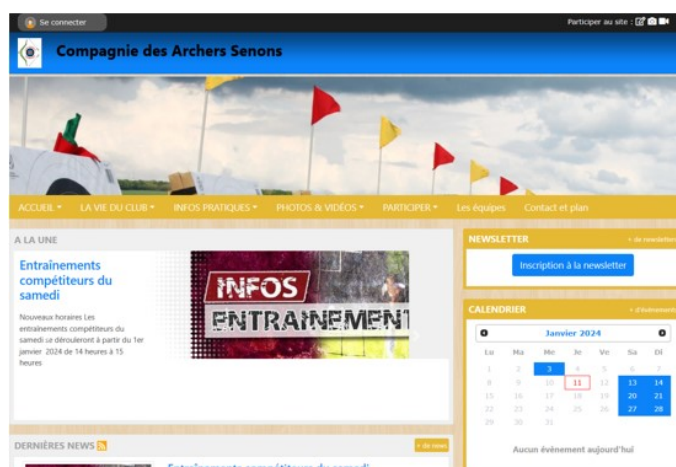
Soit **22 licenciés présents et 7 pouvoirs sur 67 représentants plus de 43% des licenciés.**

Les **feuilles d'émargements** sont disponibles pour visualisations.

Le **Président constate** que, d'après la **feuille de présence certifiée exacte par les scrutateurs**, les **membres présents ou représentés**, ayant droit de vote, **représentent plus du quart** des membres admis à voter.

La **secrétaire met à disposition** de tous, **les statuts et règlement intérieur** qui sont

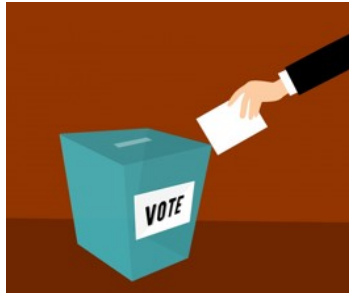
disponibles sur notre site internet <http://archers-senons.fr>.



En ce jour du vendredi 25 janvier 2025 à 19h10, **l'Assemblée Générale Ordinaire 2025**

peut donc valablement **commencé de délibérer conformément à ses statuts.**

Quorum atteint à 19 heures et 10 minutes.



Ordre du jour :

- **Accueil du Président à 19 heures.**
- **Adoption du compte rendu de la précédente Assemblée**
- **Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice 2024**
- **Compte rendu sportif**
- **Rapport financier de l'exercice et affectation du résultat**
- **Approbation de comptes**
- **Projets 2025**
- **Clôture-Questions diverses**

- Accueil du Président à 19 heures

Le Président salue la **présence** des administrateurs ; **SCHAFFNER Aurelien ; BEDOLLA Charles ; CHASTAING Olivier ; KLEPAC Alain ; PUERTAS Nicolas ; Mr Varoqueaux ; MANDAGOT Michel ; DUSSAULT Christophe.**

Le **Président de la Compagnie des Archers Senons** à tous les adhérents du club ;

La **Compagnie des Archers Senons remercie tous les adhérents présents** à l'Assemblée Générale Ordinaire 2025, **d'avoir répondu à l'invitation** envoyée, par voie électronique pour suivre l'ordre du jour.

Le Président **présente les dirigeants de l'association**, le bureau et le Conseil d'Administration du club élus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 Octobre 2024.

Aurélien SCHAEFFNER

Charles BEDOLLA

Clément ARROBAS

Sabrina CAIGNOL

Olivier CHASTAING

Alain KLEPAC

Nicolas PUERTAS

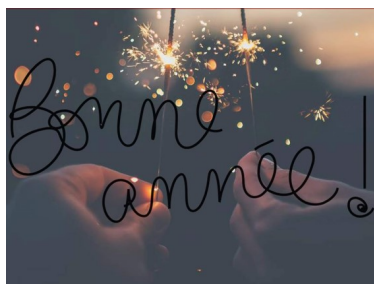
André VAROQUEAUX

Michel MANDAGOT

Christophe DUSSAULT

Philippe LEAL

Le Bureau, le Conseil d'Administration et le Présidents vous souhaitent leurs meilleurs voeux pour cette année 2025.



Adoption du compte rendu de la précédente Assemblée

19 heures et 25 minutes, le compte rendu de la précédente Assemblée est **adoptée avec 0 Abstention, 0 Contre.**

Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice 2024

Notre club est sain sportivement et financièrement, avec pour l'année 2025 de **nouveaux objectifs dans la continuité des engagements** de l'année 2024 et un esprit visant **l'avenir de l'association**.

La Compagnie des Archers Senons, **le renouveau**, le club s'est entouré avec de **nouveaux cadres** plein d'idées qui emmèneront le club vers des horizons encore **meilleurs**.

Notre **engagement avec un bureau et un Conseil d'Administration** actif donnera un élan nouveau à notre association.



Compte rendu sportif

Très belle
représentation de nos
archers depuis le début
de la saison 2024-2025

Nous avons été présent
dans de nombreuses
compétitions, et avons
obtenu de nombreuses
récompenses

En **conclusion**, l'année 2024 à été bonne **sportivement**, l'année 2025 est en **bonne lancée vers de nombreux bons résultats sportifs**.

Rapport financier de l'exercice et affectation du résultat

Mme **CAIGNOL Sabrina**, Trésorière, n'étant pas disponible ce soir, Mr **CHASTAING Olivier**, Trésorier Adjoint nous présente Le rapport financier de l'exercice.

COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS

BILAN = SITUATION DE L'ASSOCIATION A UN JOUR DONNE			
ACTIF	31-déc.-24	PASSIF	31-déc.-24
TITRES CREDIT AGRICOLE	45	FONDS ASSOCIATIFS	3 461
COMPTE COURANT BANCAIRE	7 582	RESERVES	12 614
COMPTE EPARGNE LIVRET A	8 817	RESULTAT DE L'EXERCICE	819
CAISSE	450	FONDS DE L'ASSOCIATION	16 894
TOTAL TRESORERIE	16 849		
TOTAL ACTIF	16 894	TOTAL PASSIF	16 894

Approbation de comptes

COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS

COMPTE DE RESULTAT = RECETTES ENCAISSEES ET DEPENSES PAYEES AU COURS DE L'ANNEE CIVILE					
DEPENSES = SORTIES EN TRESORERIE		31-déc.-24	RECETTES = ENTREES EN TRESORERIE		31-déc.-24
6006	ACHATS DE MATERIEL	310	7075	VENTES EQUIPEMENTS	40
6003	CHÈQUES EXTERIEURS	100	7072	VENTES MATERIEL	400
6002	FLÈCHES	100	7073	VENTES AU MEMBRE	300
6005	PETIT EQUIPEMENT ARC	010	743	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	070
6006	GRDS EQUIPEMENT ARC	2 370	7433	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	2 250
6007	MATERIEL CLUB	1 010	744	SUBVENTION COMMUNE	1 400
6008	CONCERNABLES TYPE STRAHT	5 714	7471	FONDS FONCTIONNEMENT	1 000
6001	Fournitures non stockables	1 530	7474	DONS COMTE DEPARTEMENTAL BUSINESS	000
6003	Fournitures d'entretien et petit eqm	05	7475	FOYER GENTOURI	1 000
6004	Fournitures administratives	000	748	SPONSOR LINCET	000
6071	CADREUX ARBITRES	72	79	CROISSONS MEMBRES	0 001
6070	CADREUX RECOMPENSES	000	751	MANIFESTIONS SPORTIVES	1 727
6078	VETEMENTS	1 074	7513	RECETTES MONNAIE MANIFESTATIONS	1 442
611	SOUS TRAIANCE	10	7515	GREFFE BUQUETTE COMPETITIONS NOVEMBRE	1 400
622	HONORAIRES ENTRAINEURS EXTERIEURS	404	7516	RECETTE COMPETITION SPECIAL JEUNES	342
623	PUBLICITE PUBLICATIONS	00	758	PRODUITS DIVERS	0
626	FRAS DEPLACEMENTS	000	7614	INTERETS	174
6251	PARTICIPATION CLUB COMP NAT. ET REG.	10	7616	DEPOT CHQ SUR COMPTE	004
6252	INSCRIPTIONS COMPETITIONS ARCHERS	00	7671	PASSAGE LICENCE DE PRATIQUE	14
6253	INSCRIPTIONS COMPETITIONS FFTA	100			
6254	PRELEVEMENTS LICENCES FFTA	0 000			
6261	FRAS POSTALE	10			
627	FRAS BANCAIRES	11			
6282	REPAS BENEVOLE	50			
6004	REHIT ADHERENTS	2 137			
6001	SACCH	000			
DEPENSES REELLES DANS LA SECTION DE L'ASSOCIATION		16 004	RECETTES REELLES DANS LA SECTION DE L'ASSOCIATION		10 713
MOUVEMENTS ENTRE COMPTES DE TRESORERIE		8 320	MOUVEMENTS ENTRE COMPTES DE TRESORERIE		8 320
TOTAL DEPENSES "SORTIES TRESORERIE"		24 324	TOTAL RECETTES "ENTREES TRESORERIE"		20 036
RESULTAT POSITIF RECETTES MOINS DEPENSES SUR L'EXERCICE = BENEFICE			819,16		

20 heures et 20 minutes, le compte de résultat est adoptée avec 1 Abstention, 0 Contre.

Budget Prévisionnel 2025

Mme **CAIGNOL Sabrina**, Trésorière, n'étant pas disponible ce soir, Mr **CHASTAING Olivier**, Trésorier Adjoint nous présente **Le Budget Prévisionnel 2025**.

Budget Prévisionnel Compagnie des Archers Senons 2025			
Charges.		Produits	
Achats de MP et Marchandises	8 900 €	Revenus Archers	7 000 €
<i>Matières consommables</i>	1 000 €	<i>Licences Pratique tir à l'arc</i>	7 000 €
<i>Matériel et entretien</i>	1 000 €		
<i>Matériel Archery</i>	2 500 €		
<i>Boissons et Nouritures</i>	1 000 €		
<i>Fournitures de bureau</i>	900 €		
<i>Medailles et récompenses</i>	500 €		
<i>Maillots club</i>	2 000 €		
Achats de services extérieurs	5 400 €	Revenu Annexes	5 000 €
<i>Droit SACEM / SPRE</i>	250 €	<i>Animations</i>	500 €
<i>Honoraires entraîneurs extérieurs</i>	2 500 €	<i>Organisation compétitions</i>	3 000 €
<i>Déplacements : inscriptions (championnats)</i>	1 000 €	<i>Vente Maillots</i>	1 500 €
<i>Assurances Civiles</i>	300 €		
<i>Frais bancaires</i>	50 €	Subventions et Sponsors	6 500 €
<i>Frais Postaux</i>	100 €	<i>Mairie</i>	1 500 €
<i>Entretien</i>	700 €	<i>Conseil départemental</i>	2 000 €
<i>Autres charges et services extérieurs</i>	500 €	<i>Autres subventions</i>	
		<i>Club</i>	2 000 €
Reversement FFTA	4 200 €	<i>DRFIP</i>	1 000 €
<i>Redevances FFTA</i>	4 200 €		
Investissement club	0 €		
TOTAL CHARGES	18 500 €	TOTAL PRODUITS	18 500 €

20 heures et 27 minutes, le compte de résultat est adoptée avec **0 Abstention, 0 Contre**.

Projets 2025

Le **Président** nous présente les projets 2025.

Formation d'un arbitre

Formation d'encadrants fédéral

Renouvellement du matériel d'archers

Accueil du trophée mixte

Lancement d'une rencontre amicale de l'Yonne

Renforcement de notre engagement auprès des handisports

Renforcement de notre engagement dans la vie associative
du grand senonais

ARROBAS Clément est actuellement **en formation d'Arbitre Fédéral**.

Nous cherchons des **volontaires Candidats** à l'**Encadrement** afin d'encadrer au mieux nos entraînements.

Le "**materiel**" doit est remplacé, certains de nos outils / materiaux sont maintenant obsolètes.

La Compagnie des Archers Senons se tient **candidates** pour l'accueil **du Trophée Mixte Départementale**.

Ne pouvant pas accueillir de compétition extérieur officielle, nous avons pour projets d'organiser une rencontre amicale ouvertes au clubs voisins cet été à une date prévue.

Clôture-Questions diverses

BEDOLLA Charles : La remise en état de l'abris extérieur du terrain d'entraînement est à programmer.

BEDOLLA Charles avec soutient de PUERTAS Nicolas : Un tir au roi pourrait s'organiser à notre Compagnie d'Ar.

Les **programmations** de ces **événements** restent à définir.

Clôture à 20 heures 35 minutes.

Le Président

Le Secrétaire Général

La Trésorière ou Adjoint

Le Vice-Président

**Compagnie des Archers Senons 1.0 n°29 du 19 juillet 2003. Agrément du
Ministère de la jeunesse et des sports
Arrêté du 30 janvier 2004 n° 89 5 372, Siège social: 12 rue du Pont Bruant 89100 SENS.
N SIREN: 449 431 402. Fédération
Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A) N° 02 89 112**